

LA DÉCLARATION DE JOHANNESBURG SUR L'INCLUSION DU SECTEUR PRIVE EN FAVEUR DE L'AGRIBUSINESS, LA SECURITE ALIMENTAIRE ET L'AGENDA DE LA NUTRITION EN AFRIQUE

LE 19 OCTOBRE 2011

Cette Déclaration a été adoptée par le Dialogue Privé-Public (DPP) de Haut niveau sur l'inclusion du Secteur privé dans le cadre de l'Avancement de l'agenda de la Sécurité alimentaire et d'Agrobusiness en Afrique le 19 octobre 2011. Les organisations suivantes ont participé et soutenu le DPP.



NOUS, les Ministres Africains de l'Agriculture, les Représentants et Acteurs du Secteur privé, la Société Civile et les Partenaires au Développement de l'Afrique, réunis dans le cadre du Dialogue de Haut niveau entre les secteurs Privé et Public sur la Croissance Inclusive dans le domaine Agro-alimentaire à l'occasion du Forum d'Agri Business 2011 tenue à Johannesburg en Afrique du Sud ce 19 Octobre 2011;

EXPRIMANT notre appréciation auprès du Gouvernement et du Peuple Sud-Africain pour leur soutien au Forum d'Agri Business Forum 2011 qui nous a permis de réaffirmer notre engagement au développement agricole, à la nutrition et à l'agenda de la sécurité alimentaire en Afrique et nous reconstruire à la réalisation de la croissance économique inclusive, la sécurité alimentaire du continent et la création d'emplois durables;

RECONNAISSANT l'importance placée sur l'agriculture, en tant que catalyseur de développement sur le continent africain vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dans la Déclaration constitutive du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), dans le Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP), et dans les plus récentes plates-formes agricoles Panafricaines, à savoir le Consortium Panafricain de l'Agrobusiness et l'Agro-industrie (PanAAC) et la NEPAD Business Foundation, à travers la promotion d'une meilleure collaboration entre les secteurs public et privé dans le domaine d'agrobusiness en Afrique;

RAPPELLANT les engagements pris par les Chefs d'Etat Africains :

1. dans la Déclaration de Maputo de 2003 demandant 10% des dépenses publics sur le développement agricole et rural;
2. dans la Déclaration de Syrte de 2004 sur "les Défis de la mise en œuvre du Développement Intégré et Durable de l'Agriculture et de l'Eau en Afrique" afin de promouvoir et développer le secteur agricole clé;
3. au Sommet d'Abuja de juin 2006 pour Accélérer la dissémination des Fertilisants aux Agriculteurs Africains et de développer la Révolution Verte en Afrique;
4. au Sommet d'Abuja de décembre 2006 sur la Sécurité alimentaire pour encourager les échanges commerciaux entre les pays africains en promouvant et en protégeant des commodités stratégiques aux niveaux sous-régional et continental;
5. au Sommet de l'Union africaine de 2007 sur le Plan d'Action pour le Développement Industriel Accéléré de l'Afrique qui identifie l'agriculture comme un secteur clé dans lequel il faudrait promouvoir la valeur ajoutée de la production sur le continent;

6. au Sommet Syrte de 2009 sur l'Agriculture pour la Croissance économique et la Sécurité alimentaire pour faciliter la création des plates-formes de développement d'investissement et d'entreprise agricoles dans les Etats membres et organiser des foires coentreprises d'agrobusiness afin de promouvoir le partenariat public et privé; et
7. au Sommet d'Addis Ababa de 2011 qui avait endossé les recommandations de la Conférence de Haut niveau d'Abuja en 2010 pour le Développement de l'Agrobusiness et de l'Agro-industrie en Afrique (HLCD-3A) et de l'initiative du Développement de l'Agrobusiness africain et de l'Agro-industrie (3ADI) pour mobiliser davantage les capitaux du secteur privé en faveur du développement de l'agrobusiness et promouvoir le développement de chaîne de valeur en Afrique;

SOUCIEUX de la résolution prise par les Pays membres du G8 au cours de leur Sommet de L'Aquila (Italie) en 2009 pour développer l'Initiative de L'Aquila des \$20 milliards sur la Sécurité alimentaire, prenant des mesures décisives pour libérer l'humanité de la famine et la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable;

CONNAISSANT de la nécessité du renforcement de la collaboration avec le secteur privé, de même que le soutien de ce dernier, en particulier l'agrobusiness et la communauté d'entreprise agricole d'Afrique, pour mettre en œuvre avec succès les engagements et les initiatives du secteur public susmentionnés;

CONSCIENT de la crise alimentaire actuelle caractérisée par l'augmentation continue des prix des denrées alimentaires, à laquelle s'ajoutent les pénuries alimentaires et les effets du changement climatique qui réduisent la sécurité alimentaire et entraînent la malnutrition aggravée – telle qu'elle se manifeste actuellement dans la sécheresse dans plusieurs parties du continent et la famine dans la Corne de l'Afrique;

NOTANT les efforts croissants des entreprises agrobusiness privées en Afrique de travailler avec les petits producteurs et de développer leurs liens en aval et en amont dans les chaînes de valeur nationales, régionales et internationales;

ADMETTANT que l'urbanisation croissante de l'Afrique, la croissance économique rapide, le fait que le continent possède plus de quarante pour cent de la terre arable disponible dans le monde, les préoccupations croissantes sur la sécurité alimentaire globale, augmentation de la demande alimentaire globale et notant que ces facteurs ont encouragé l'intérêt croissant privé d'investissement dans le secteur agricole de l'Afrique ;

SE RENDANT COMPTE qu'une occasion historique unique existe pour harmoniser l'agenda du développement agricole de l'Union africaine et de ses Etats membres, avec les opportunités d'expansion d'affaires et axées sur le marché, qui font l'objet d'intérêt croissant du secteur privé en Afrique, y compris la collaboration ciblée entre les secteurs privé et public pour faciliter l'amélioration de la nutrition parmi les plus vulnérables et réduire les déficiences structurelles dans les systèmes alimentaires de l'Afrique;

COMPRENNANT que les femmes et la jeunesse en Afrique sont des acteurs indispensables dans toute la chaîne de valeur agricole et doivent être des participants clés dans l'agriculture durable et/ou les programmes de développement de l'agrobusiness;

SACHANT que la propriété, l'administration et l'allocation des terres restent des questions politiques sensibles dans la plupart des régions d'Afrique et nécessiteront l'attention prolongée par le collectif privé et public pour permettre d'atteindre le plein potentiel de développement de l'agrobusiness et de l'agriculture du continent;

RÉAFFIRMANT que le secteur privé a un rôle critique à jouer dans le renforcement des systèmes alimentaires de manière à bâtir la résilience pour les populations vulnérables, en réduisant ainsi l'impact des catastrophes naturels et artificiels;

SOUTENANT le développement de plates-formes privées-publics nationales et régionales harmonisant les ressources disponibles, les initiatives, les politiques et les programmes tant des acteurs du secteur public que du secteur privé vers l'accélération du développement dans le secteur agricole/agrobusiness;

PAR LA PRESENTE, PRÉCONISONS le Secteur public à:

1. Incorporer les acteurs du secteur privé dans les efforts de la mise en œuvre de la politique, des plans, du développement et des programmes agricoles – particulièrement pour libérer les investissements du secteur privé en ce qui concerne la mise en œuvre des plans d'investissements CAADP et vers le développement des chaînes de valeur pour les denrées alimentaires stratégiques;
2. Développer les efforts de développement de politique qui soutiennent la transformation et l'ajout de valeur dans le secteur d'agrobusiness et agricole;
3. S'assurer que tous les efforts sont déployés pour soutenir le développement économique des populations rurales, en marge des interventions en matière de soutien technique agricole/agrobusiness fournis en leur faveur;
4. Promouvoir l'investissement public accrue dans l'infrastructure soutenant l'agriculture (par ex les routes, l'électricité, l'entreposage, l'irrigation et la distribution) pour réduire les coûts et augmenter la compétitivité des chaînes de valeur agricoles;
5. Redoubler les efforts pour créer un environnement favorable à l'investissement et appuyer la facilité de faire des affaires sur le continent;
6. Mettre en œuvre les politiques qui favorisent l'accès au financement dans le secteur agricole / le secteur d'agrobusiness, particulièrement pour les petits producteurs et les Petites et Moyennes Entreprises (PME);
7. Développer et promouvoir les stratégies de croissance économique inclusives qui soutiennent l'incorporation des petits agriculteurs dans les chaînes de valeur d'agrobusiness locales, régionales et internationales;
8. Encourager et guider les partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement pour soutenir des efforts nationaux et régionaux d'inclure et développer le secteur privé dans le domaine agricole et l'agrobusiness, particulièrement autour des chaînes de valeur d'agrobusiness nationales et régionales;
9. Redéployer des efforts pour lever toutes les barrières commerciales interafricaines;
10. Établir et s'impliquer dans les dialogues privé-public et dans les plates-formes orientées vers l'action, aux niveaux Panafricains, régionaux et nationaux, pour favoriser les partenariats et la collaboration entre les secteurs privé et publics; et
11. Renforcer les capacités de développer des compétences, des technologies et des mentalités qui émancipent et développent l'entrepreneuriat et la productivité dans la production et la transformation alimentaire ainsi que les activités agrobusiness connexes;

PRÉCONISONS le Secteur privé de :

1. S'impliquer dans les dialogues et plates-formes privé-public, aux niveaux Panafricains, régionaux et nationaux pour favoriser explorer et les partenariats et la collaboration entre les secteurs privé et public;
2. Développer les modèles d'affaires inclusifs pour créer des nouveaux emplois et des activités rémunératrices dans l'agrobusiness / le secteur agricole;
3. Revoir les programmes de développement régional agricole et d'agrobusiness de la CUA (par ex le Pilier II CAADP, ACTESA, 3ADI, AIDA) pour explorer les domaines potentiels d'alignement, de collaboration et d'investissement avec ces initiatives de développement de chaîne de valeur nationales et régionales;
4. Impliquer le secteur public africain dans le dialogue soutenu pour voir comment les décideurs politiques, les régulateurs et les administrateurs peuvent soutenir les efforts menés par le secteur privé d'établir des couloirs agrobusiness, des équipements d'incubation, l'agrégation et des centres du marché, des groupements pour la croissance régionale, les installations et les zones de transformation et les programmes d'exportation;
5. Accélérer les efforts de mobiliser les capitaux privés soutenant le développement des chaînes de valeur, avec une assistance technique considérable pour émanciper des petits producteurs et la capacité des PME de produire des produits de qualité d'une manière opportune; et

6. Promouvoir le développement des capacités, le transfert de technologie et l'innovation, y compris la vulgarisation des financements à risque partagé, les solutions de transactions financières portables, les applications des communications cellulaires et la capacité améliorée de stockage et transport ;

PRÉCONISONS conjointement le Secteur privé et Public de:

1. Soutenir le développement de l'industrie alimentaire africaine par voie de marché inclusif et le développement de la chaîne de valeur;
2. Regrouper les ressources financières et techniques pour mettre en place davantage les dispositifs financiers qui soutiennent le développement agrobusiness, particulièrement parmi les PME et les petits producteurs;
3. Accélérer des efforts de collaboration pour augmenter la production alimentaire afin de satisfaire la demande croissante du continent;
4. Développer les solutions nutritionnelles et alimentaires basées sur le marché local qui favorisent les petits agriculteurs et exercent une influence sur les ressources disponibles pour avoir un impact efficace sur la famine et la pauvreté;
5. Soutenir des activités consécutives d'acteurs clés du développement d'agrobusiness, tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'initiative africaine pour les marchés inclusifs (AFIM) – en tant que plate-forme régionale pour soutenir le développement du marché en Afrique, en collaboration avec d'autres agences de l'ONU et d'autres partenaires au développement.

DEMANDONS aux Partenaires au Développement de l'Afrique de:

1. Augmenter les ressources déployées et les programmes lancés pour soutenir le développement inclusif du secteur privé en Afrique dans l'agriculture, l'Agro-alimentaire et les secteurs d'agrobusiness et les chaînes de valeur relatives, y compris le renforcement de soutien aux mécanismes de financement catalytiques et le pairage des dispositifs/facilités de subvention afin de promouvoir le développement des modèles de marchés inclusifs ; et
2. Faire avancer l'efficacité de développement en travaillant en collaboration et d'une manière harmonisée et coordonnée avec les bénéficiaires africains des ressources destinées au développement.
3. Dirigez une plus grande partie des ressources au développement de capacités techniques et professionnelles à tous les niveaux de la société Africaine, pour permettre la création d'une génération professionnelle africaine.